



À l'usage de la Ville

Demande no. : _____

Matricule : _____--_____--_____

Secteur no. : _____

Description de l'immeuble

Adresse des travaux : _____

Description des travaux (cochez):

S'agit-il ?

Rénovation qui fait l'objet d'un ajout de logement accessoire sans agrandissement physique du bâtiment

OU

Agrandissement physique du bâtiment principal dans le but d'y créer un logement accessoire

Superficie de plancher du bâtiment : _____ Nbre de chambres à coucher ajoutées : _____

Superficie de plancher du logement : _____ Nbre de logements ajoutés : _____

Déclaration obligatoire (cochez):

Le permis demandé concerne un immeuble destiné à être utilisé comme résidence pour personnes âgées telle que définie au deuxième alinéa de l'article 118.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Propriétaire

Nom(s) : _____ Courriel : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Téléphone : rés. : (____) _____ bur. : (____) _____ téléc. : (____) _____

Si vous êtes nouveau propriétaire, vous devez fournir une copie de votre acte notarié avec le timbre de **Bureau des publicités et des droits** prouvant que le contrat a été enregistré.

Requérant (cocher si même que propriétaire)

Nom(s) : _____ Courriel : _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Téléphone : rés. : (____) _____ bur. : (____) _____ téléc. : (____) _____

Exécutant des travaux (cocher si auto-construction)

Nom(s) : _____ RBQ: _____

Adresse postale : _____ Code postal : _____

Téléphone : rés. : (____) _____ bur. : (____) _____ téléc. : (____) _____

Caractéristiques des travaux

Valeur des travaux (incluant matériaux et main d'œuvre) : _____ \$

Début estimé des travaux : _____ Fin estimée des travaux : _____

Documents et renseignements requis pour une demande de permis de construction

Ajout de logement (rénovation sans agrandissement du bâtiment)

1. Le plan d'implantation
Informations obligatoires : (cochez)
 - Localisation de toute construction existante;
 - Localisation et dimensions des cases de stationnement existantes et projetées.
2. Plans de construction signés et scellés par un technologue en architecture membre de l'Ordre des technologues du Québec ou un architecte, membre de l'Ordre des architectes du Québec
Informations obligatoires : (cochez)
 - Plan d'aménagement du logement (superficie et dimensions);
 - Les coupes de murs et plafonds qui sont mitoyens avec l'autre unité de logement;
 - Les ouvertures (portes et fenêtre);
 - Attestation que le logement est conforme au CNB et au règlement de construction en vigueur;
 - La valeur des résistances au feu.

Ajout de logement (avec agrandissement du bâtiment)

1. Un certificat d'implantation :
Informations obligatoires : (cochez)
 - La localisation de toute construction existante ou projetée (incluant véranda et balcon) par un **ARPENTEUR-GÉOMÈTRE;**
 - Les servitudes existantes ou projetées sur le terrain (si droit de passage, inclure l'acte notarié);
 - La localisation et les dimensions des cases de stationnement ainsi que les allées d'accès et de circulation ;
 - La localisation des installations sanitaires.

Informations additionnelles, si applicables : (cochez)

- La ligne des hautes eaux, s'il y a lieu, de tout lac, cours d'eau ou milieu humide déterminée conjointement par un **BIOLOGISTE ET L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE ;**
 - Les limites de toutes zones de contraintes (mouvement de terrain, érosion ou bruit).
2. **Les plans, coupes et détails architecturaux suivants : signés et scellés par un technologue professionnel en architecture membre de l'Ordre des technologues du Québec ou un architecte membre de l'Ordre des architectes du Québec, lorsqu'exigé par la Loi sur les architectes :** (cochez)
 - Les plans de tous les étages montrant leurs périmètres et les ouvertures;
 - Les élévations de toutes les façades, montrant le type et la couleur de l'ensemble des matériaux visibles de l'extérieur;
 - Les coupes de murs et détails architecturaux;
 - S'il y a lieu, tout plan ou devis relatif à des travaux de fondation, de structure de système électrique et mécanique, doit être signé et scellé par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Ceci est un résumé de la réglementation applicable. En cas de contradiction, c'est la réglementation en vigueur qui prévaut.

Une demande ne vous autorise en aucun cas à entreprendre des travaux.

Engagement

Je, _____ (lettre moulée), reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut, et adresse en conséquence au fonctionnaire désigné, la présente demande. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

En foi de quoi, j'ai signé ce _____ jour de _____ de l'an 200 . _____

signataire

Avis important **SIGNATURE DU PERMIS**

Une fois le permis de construction (ou certificat d'autorisation) délivré par le service d'urbanisme, vous serez contacté pour récupérer et signer celui-ci.

**Seul le propriétaire de l'immeuble visé peut signer le permis.
Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite.**

Lorsqu'une compagnie est propriétaire de l'immeuble, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature du permis doit être présentée.

Les formulaires suivants sont mis à la disposition du propriétaire ou compagnie pour désigner, s'il y a lieu, une personne pour la signature.

La procuration ou résolution de compagnie peut être déposée avec la demande de permis ou au moment de la signature. Elle peut être transmise par télécopieur.
(450-229-6842)

Procuration

Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à signer
(Nom de la personne mandatée)

en mon nom tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Ville de Sainte-Adèle pour ma propriété située au _____
(Propriété visée : adresse ou # de lot)

Signée le : _____, (nom du propriétaire en lettres carrées)

Signature : _____, (propriétaire de l'immeuble)

Résolution de compagnie

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de la compagnie :

_____ tenue le _____
(Nom de la compagnie) (Date)

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU QUE : _____
(Nom de la personne mandatée)

soit autorisé(e), par la présente, à signer tout permis de construction ou certificat d'autorisation délivré par la Ville de Sainte-Adèle pour la ou les propriétés suivantes :

Signée le : _____, (nom du propriétaire en lettres carrées)

Signature : _____, (propriétaire de l'immeuble)